



EVERFAST ACCEL

Adjuvant liquide accélérateur de prise, antigel sans chlorure pour béton et mortier

DEFINITION ET PRESENTATION DU PRODUIT

EVERFAST ACCEL est un adjuvant accélérateur de prise antigel que l'on incorpore aux bétons et enduits notamment par temps froid.

EVERFAST ACCEL accélère l'hydratation et les réactions exothermiques des bétons fraîchement coulés permettant une résistance au gel jusqu'à des températures pouvant atteindre moins 10°C.

DOMAINES D'APPLICATION

EVERFAST ACCEL accélère la prise des bétons par temps de gel.

EVERFAST ACCEL apporte une économie d'énergie en préfabrication avec étuvage car il permet la réduction de la durée de traitement de prise ou de la température d'étuvage.

EVERFAST ACCEL donne une accélération du démoulage en préfabrication sans étuvage, permettant une manipulation plus rapide en fonction du ciment utilisé et de la température ambiante.

EVERFAST ACCEL permet une vitesse d'utilisation des coffrages plus rapide par un décoffrage accéléré des planchers, banches et poteaux.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

<i>Composition :</i>	Adjuvant non chloré
<i>Aspect :</i>	Liquide
<i>Couleur :</i>	Transparent
<i>Densité :</i>	1,41 +/-0,04
<i>Températures limite d'application :</i>	0°C à + 40°C
<i>Températures limite de service :</i>	- 10°C à + 40°C
<i>Solubilité et nettoyage des outils :</i>	Eau

PROCES VERBAUX - REFERENCES

Conforme à la norme EN 934-2 (Tableau 6).

CONSEILS GENERAUX D'EMPLOI

1 - Préparation des supports

Les surfaces à traiter doivent être propres, sèches, dégraissées, dépoussiérées et adhérentes.

2 - Mise en oeuvre

EVERFAST ACCEL est mis dans le malaxeur en même temps que l'eau de gâchage.

Pour une préparation manuelle, EVERFAST ACCEL se mélange directement dans l'eau de gâchage.

EVERFAST ACCEL peut-être introduit par un doseur automatique dans les centrales à béton.

SPECIES

RN 96 NAPOLLON - 13400 AUBAGNE - FRANCE

☎ : (33) 0/4.42.369.300 - FAX (33) 0/4.42.369.309

www.everfast.fr



Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les précédentes éditions. Edition du premier trimestre 2010.



3 - Applications

Exemple de résultat : pour du ciment CPA et pour une température de + 5°C.

	Début de prise	Fin de prise
Témoin CPA 55	7 h 45	16 à 19 heures
EVERFAST ACCEL 0,5 %	6 h 00	10 à 14 heures
EVERFAST ACCEL 2 %	4 h 15	10 à 14 heures

4 - Consommation

De 1 à 3 % du poids du ciment.

5 - Finition

EVERFAST ACCEL n'altère nullement les qualités des bétons et mortiers et ces derniers peuvent être revêtus sans problème compte tenu de son utilisation.

PRECAUTIONS PARTICULIERES ET SECURITE

Ne pas utiliser d'agrégats gelés. Eviter l'action du vent sur le béton frais à l'aide de bâches. Ne pas utiliser avec les ciments alumineux. EVERFAST ACCEL est non dangereux, sa manipulation peut-être effectuée sans risque.

En cas de contact avec la peau ou les yeux, un nettoyage à grande eau suffit.

TRANSPORT ET STOCKAGE

Transport : non soumis à la réglementation des transports.

Stockage et conservation : sans limite de temps. La sédimentation en cas de stockage prolongé ne nuit pas à l'utilisation du produit, il faut seulement alors, bien mélanger EVERFAST ACCEL avant son utilisation.

TEINTE

Transparent.

CONDITIONNEMENT

Cubitainer : 1 410 kg

Fût : 310 kg.

Tonnelet : 40 kg et 7 kg.

Dose : 500 cc pour un sac de 50 kg de ciment (seaux de 32 doses).

Dose : 275 cc pour un sac de 35 kg de ciment (seaux de 50 doses).

SPECIES

RN 96 NAPOLLON - 13400 AUBAGNE - FRANCE

☎ : (33) 0/4.42.369.300 - FAX (33) 0/4.42.369.309

www.everfast.fr



Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'apporteur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les précédentes éditions. Edition du premier trimestre 2010.